

La vie sociale entravée des familles aux ressources modestes

Le mot de l'Observatoire

Poursuivant ses travaux sur les Budgets de référence, l'ONPES s'interroge cette fois-ci sur les arbitrages de consommation des ménages avec enfants qui n'en disposent pas sans pour autant être pauvres sur un plan monétaire. Cette recherche approfondit les résultats menés entre 2012 et 2014 ayant abouti à l'établissement de budgets de référence à partir de la consultation de groupes citoyens sur les besoins nécessaires pour faire face aux nécessités de la vie quotidienne et pour pouvoir participer pleinement à la société.

L'étude confiée à trois chercheurs du CREDOC (Elodie Albérola, Isa Aldeghi, Jörg Muller) s'appuie sur des enquêtes quantitatives et une campagne d'entretiens qualitatifs. Elle met au jour les conditions de vie précaires de cette catégorie de ménages, inquiète de son avenir.

En résumé, pour ces familles qui ne sont pas désignées pauvres, faire partie pleinement de la société ne va pas de soi

Ce programme de recherche¹ porte sur l'analyse des modes de consommation des ménages ayant des enfants à charge dont les ressources sont modestes, c'est-à-dire en deçà du niveau de vie établi par les budgets de référence mais au-dessus du seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian (**encadrés**). Malgré le recours à des stratégies de « débrouille », parmi lesquelles Internet tient une place centrale, ces ménages n'arrivent pas toujours à compenser la faiblesse de leurs revenus au regard des besoins à satisfaire. Le pilotage du budget se fait au jour le jour, ce qui donne ce sentiment de vivre dans la pression permanente, empêchant toute marge de liberté. Les privations sont fréquentes et ne portent pas uniquement sur les vacances, les loisirs, les invitations. Elles concernent également le logement, l'alimentation ou les dépenses pour les enfants ... Les aides et la solidarité de l'entourage, quand elle existe, restent limitées. Et le recours au crédit est évité, par peur du surendettement. A noter, un recours quasi-inexistant

aux associations caritatives et aux services sociaux. Pas de constitution d'épargne possible, avec le risque selon eux que font peser toutes dépenses inattendues de les faire basculer dans un état de vulnérabilité plus aigu. Cette précarité limite la vie sociale et obère les perspectives d'avenir des enfants comme des adultes.

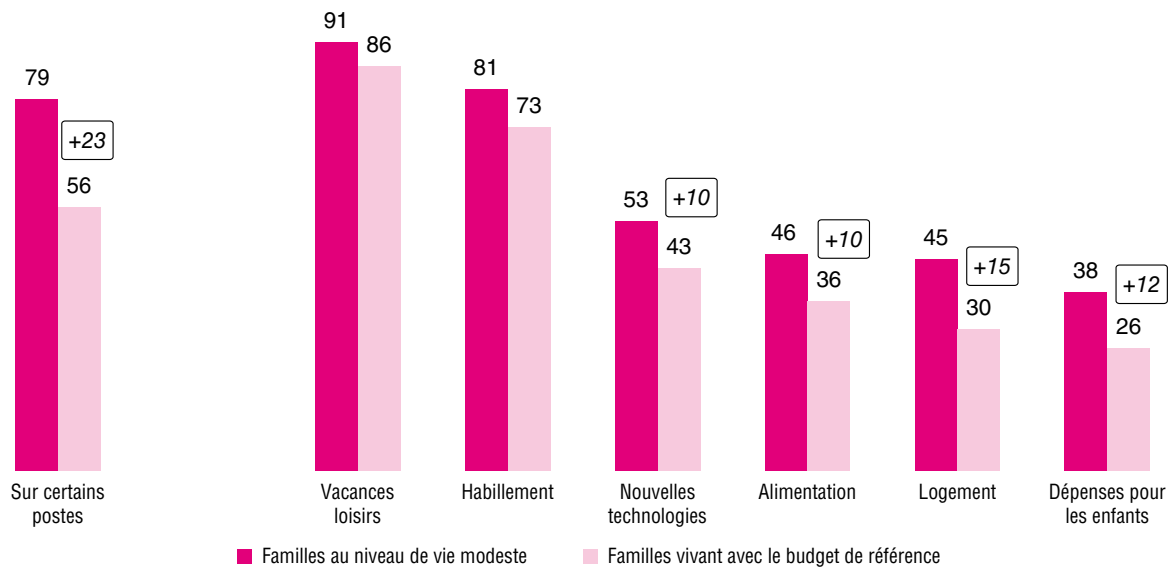
Que reste-t-il pour vivre ?

Les dépenses fixes et récurrentes, tel que le loyer, les factures d'énergie, les frais de transport ou de modes de garde... représentent une part importante des dépenses des familles dont les ressources sont modestes. Les dépenses consacrées à l'usage courant du logement constituent le premier poste de dépense. Elles sont plus lourdes encore pour les locataires en habitat individuel, et plus globalement pour ceux en location dans le parc privé. Les frais de transport varient naturellement d'un ménage à l'autre selon que les foyers sont ou non motorisés, selon aussi l'existence éventuelle de charges de remboursements d'un prêt pour l'automobile, et l'importance des trajets domicile-travail.

Une fois décomptées ces dépenses contraintes et indispensables, ainsi que celles destinées à couvrir les besoins en alimentation, le « reste à vivre » est souvent proche de zéro. Ces contraintes budgétaires vont de pair avec le sentiment très répandu de se restreindre

¹ Voir le rapport complet sur le site de l'ONPES.

Graphique 1 • Part des familles avec enfants s'imposant régulièrement des restrictions selon les types de postes (en %)



Lecture : 91 % des familles avec enfants aux ressources modestes se restreignent sur les vacances et les loisirs alors qu'elles sont 86 % dans ce cas parmi les familles disposant du budget de référence pour vivre.

Champ : Familles avec 1 ou 2 enfants parmi les ménages pour qui le calcul du budget de référence est possible (encadré sur les sources).

Source : Enquête « Conditions de vie et aspirations » du CREDOC, vagues 2014-2015.

dans de nombreux domaines et de vivre dans un monde de nécessité où les occasions de sorties ou de détente sont réduites.

L'enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC confirme que les familles avec enfants dont le budget est modeste déclarent davantage faire des restrictions que celles disposant du budget de référence (**graphique 1**). Si ces deux groupes de populations déclarent très souvent se restreindre sur les vacances et les loisirs, les restrictions sont nettement plus évoquées par les familles modestes pour le logement (45 % contre 30 % pour les familles vivant avec le budget de référence), les dépenses destinées aux enfants (38 % contre 26 %), les nouvelles technologies (53 % contre 43 %) et l'alimentation (46 % contre 36 %).

Un pilotage budgétaire étroit

« J'ai toujours les mêmes dépenses, j'anticipe. Je sais que ça va passer. **J'ai un relevé de compte quotidien par SMS, je sais toujours exactement ce qui reste**, les chèques qui sont pas passés, ça aide à gérer le budget. (...) Dans le budget alimentation je fais attention à ce que j'achète. **Je fais très attention. (...) Je suis au jour le jour, il faut que ça passe.** » [Parent isolé 2 enfants (11-14 ans et 15-17 ans)]

« C'est vrai qu'**on ne peut pas se permettre grand-chose, on doit toujours compter et faire attention, rester à l'équilibre ce n'est pas une chose facile. Si on a une dépense supplémentaire on va rogner sur autre chose. On se restreint sur l'alimentaire. Ou on décale la date du coiffeur si c'est le mois du coiffeur, ou bien on va décaler au mois suivant l'achat d'une**

paire de chaussures. » [Couple 2 enfants (11-14 ans et 15-17 ans)]

Restrictions

« **Le sentiment de restriction c'est tout le temps.** Le sentiment de restriction c'est qu'on va travailler et que dès qu'on touche le salaire, une grande partie part dans des dépenses fixes, et après c'est jongler pour voir combien de budget on peut s'autoriser pour les courses. C'est se demander si on peut s'autoriser des dépenses, bien souvent c'est non, on ne peut pas, et on remet à plus tard. On fait beaucoup du « maison boulot dodo », à part ceux qui ont une activité sportive une fois par semaine. (...) C'est frustrant. » [Couple 2 enfants (11-14 ans et 15-17 ans)].

« On fait attention à tout, à la douche, à pas trop chauffer, pour pas se retrouver avec de trop grosses factures. On fait attention à éteindre les lumières tout le temps. **On fait attention à tout. C'est au quotidien qu'il faut faire des petites économies.** » [Parent isolé 2 enfants (11-14 ans et 15-17 ans)].

Négocier un découvert plutôt que prendre un crédit

Ces difficultés à boucler le budget expliquent ce sentiment fréquemment partagé, celui de vivre au quotidien dans la pression constante pour contrôler au plus près les dépenses et d'avoir en permanence la tête sous l'eau. Les crédits à la consommation ne sont pas considérés comme une solution pour équilibrer le budget. Au contraire, ils sont perçus comme faisant courir le

risque de basculer dans la spirale du surendettement en raison de leurs taux élevés.

Parmi les solutions mobilisées, le recours régulier à un découvert autorisé négocié avec la banque est souvent évoqué. Quelques familles essaient de retarder les paiements, ou de payer en plusieurs fois. Dans les rares cas où le foyer en a les moyens, emprunter à ses proches constitue un recours présenté comme plus favorable d'un point de vue budgétaire (pas de taux d'intérêt, possibilité de souplesse dans le rythme de remboursement...) mais coûteux en termes d'orgueil. Ces aides de l'entourage sont ressenties comme pouvant créer une situation de dépendance contraire à l'aspiration d'autonomie des ménages.

L'impossibilité bien souvent de mettre de l'argent de côté pour faire face aux imprévus

La faiblesse de leur marge de manœuvre budgétaire limite la constitution d'une épargne, ce que ces ménages déplorent. L'absence d'économies constitue en effet un facteur d'inquiétude au cas où surviendrait une dépense imprévue, telle qu'une panne de voiture ou d'appareil ménager, des dépenses non programmées pour un voyage scolaire ou pour la santé. L'appréhension de ces situations crée un climat d'incertitude entretenu par la peur de ne pas s'en sortir, le cas échéant.

« On n'est pas à l'abri d'une paire de chaussures à racheter, d'un pantalon qui lâche, d'un problème de voiture... on essaye de mettre de côté tous les mois pour les imprévus mais avec ce qui rentre on n'y arrive pas. Les imprévus il peut y en avoir plein, problèmes de santé, problèmes de voiture, les enfants qui partent en classe verte, y a plein de choses qui sont hors budget comme les anniversaires et les cadeaux de Noël. Les 12 jours avant la date de paye, c'est très difficile. S'il y a un décalage de paye, ce serait très dur. (...) On a du mal à boucler les fins de mois. Avec ce qu'on touche, on termine tout le temps à découvert. Les fins de mois sont très très difficiles. On est tout le temps à découvert, pas des gros découverts, 200 euros chacun, mais c'est un cercle vicieux. Il y a toujours des dépenses qu'on n'avait pas prévu dans le mois, les anniversaires des copains et copines. » [Couple 2 enfants (11-14 ans et 15-17 ans)].

Les familles aux revenus modestes expertes des « bons plans »

Les achats ne se font pas au hasard, mais sont généralement réfléchis et anticipés pour ces consommateurs très contraints et au reste-à-vivre limité. Ainsi, les recherches de promotion, des prix bas, les achats en gros sont systématiquement mentionnés par ces familles. Un congélateur permet de conserver des produits

alimentaires achetés à des tarifs avantageux en grand conditionnement ou avec une date limite de consommation très rapprochée. La commande par Internet dans des drives, l'établissement de listes de courses suivies scrupuleusement font partie des « débrouilles » pour éviter de dépenser plus que prévu. Certains lieux d'approvisionnement, comme les grandes surfaces aux nombreux types de rayons, les hypermarchés situés dans des galeries marchandes ou les magasins de centre-ville, sont évités pour empêcher les risques de tentation et de frustration. Le recours aux achats d'occasion est souvent évoqué, soit par la fréquentation de vide-greniers et de boutiques de fripes, soit en passant par des sites Internet mettant en contact les particuliers vendeurs avec les acheteurs. Les biens mentionnés dans les achats d'occasion sont les jeux et jouets et les vêtements, particulièrement pour les enfants, ainsi que l'équipement ménager ou la décoration.

Les budgets de référence ONPES

Pour mettre en perspective les seuils d'exclusion sociale monétaires ou en conditions de vie usuellement retenus et calculés par l'INSEE, un autre repère a été constitué à la demande de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) : le montant nécessaire pour faire face aux nécessités de la vie quotidienne et pour pouvoir participer pleinement à la vie sociale. Entre 2012 et 2014, le CRÉDOC et l'IREC ont construit ces budgets à partir d'une démarche participative visant à dégager un consensus éclairé et argumenté. Ils ont animé des groupes de discussion composés de citoyens de tous milieux sociaux qui ont abouti à un consensus sur les biens et services nécessaires pour se sentir effectivement inclus aujourd'hui en France. Ce panier de biens et services, traduit en montant monétaire suite à l'intervention des experts, est appelé budget de référence (BDR) ONPES. Un comité de pilotage constitué par l'ONPES ainsi que des experts ont également été associés aux étapes du travail.

Pour des locataires du parc social, le BDR s'élevé à :

- 1 424 € mensuel pour une personne seule d'âge actif
- 2 599 € (soit en niveau de vie correspondant : 1624 €) pour une famille monoparentale avec un enfant de 0 à 2 ans et un enfant de 3 à 10 ans,
- 3 284 € (soit en niveau de vie correspondant : 1428 €) pour un couple avec deux enfants, l'un de 11 à 14 ans, l'autre de 15 à 17 ans.

Le niveau de vie associé au budget de référence, qui prend en compte le nombre d'unités de consommation de chaque catégorie de ménages, est plus élevé que le seuil de pauvreté (fixé à 60% du niveau de vie médian), qui est en 2013 de 1 000 € pour une personne seule. Il représente entre 81 % (pour un couple sans enfant) et 100 % (pour une famille monoparentale avec deux enfants) du niveau de vie médian des ménages.

Les familles désignées comme ayant des ressources modestes mais non pauvres sur un plan monétaire sont celles dont le niveau de vie se situe entre le seuil de pauvreté et le montant du budget de référence ONPES calculé pour leur ménage.

Les enquêtes aux sources de ces analyses

Trois sources principales ont été mobilisées pour réaliser cette étude :

- Le dispositif d'enquête Conditions de vie et aspirations, menée depuis 40 ans par le CREDOC
- L'enquête Budget de Familles 2011 de l'INSEE
- Une campagne d'entretiens qualitatifs conduits entre octobre et décembre 2015 par le CREDOC

Des entretiens approfondis (semi-directifs d'une heure en moyenne) ont été menés auprès de 20 familles avec enfants, vivant avec des revenus inférieurs au budget de référence, mais supérieurs au seuil de pauvreté (60% du niveau de vie médian), soit à 1000 euros par unité de consommation (dernier chiffre connu de l'INSEE à la date du recrutement de ces personnes). Ces ménages sont locataires dans les deux agglomérations où les budgets de référence ONPES ont été établis, soit Tours et Dijon. Ces familles sont pour moitié des parents isolés avec un ou deux enfants, l'autre moitié étant des couples ayant à leur charge deux enfants.

Des analyses statistiques, réalisées à partir de deux enquêtes quantitatives, ont permis de comparer les conditions de vie et les aspirations des ménages aux ressources dites modestes (au-dessus du seuil de pauvreté et disposant au plus de 75% du montant du budget de référence), avec trois autres catégories de niveau de vie : les ménages dont les ressources sont inférieures au seuil de pauvreté, ceux vivant avec un revenu égal ou très proche du budget de référence (à 25% au-dessus ou en-dessous de ce budget), et les ménages plus aisés. **L'enquête Conditions de vie et aspirations** du CREDOC est menée chaque année auprès d'un échantillon représentatif de 2000 Français en face-à-face. Pour s'appuyer sur des échantillons suffisants, deux vagues ont été cumulées (2014 et 2015).

Les ménages complexes (composés de plus de deux générations ou de personnes sans liens de parenté), les familles de plus de deux enfants ou dont les enfants sont adultes n'ont pu être intégrés dans l'analyse, car pour des raisons méthodologiques il n'a pas été possible de fixer un budget de référence pour ces types de ménages.

Les enquêtes Budget de Famille de l'Insee visent à reconstituer la comptabilité (en dépenses et ressources) des ménages résidant en France. Toutes les dépenses sont couvertes, y compris celles qui ne relèvent pas de la consommation de biens et services (au sens des comptes nationaux) : impôts et taxes, primes d'assurances, gros travaux dans le logement, remboursement de crédits. Ces enquêtes permettent notamment de connaître le poids des grands postes de consommation dans le budget des ménages. Pour 2011, 10 342 ménages ont été interrogés en France métropolitaine, ce qui correspond à 24 417 individus.

À la recherche des « bons plans »

*« **Moi je suis à la recherche des bons plans, les expositions gratuites... On va se promener en forêt, on va visiter les châteaux quand c'est le premier dimanche du mois. Tout ce qui permet une vie sociale en dehors. (...) On développe une gestion personnelle qui fait qu'on est à l'affût des promotions. Des fois pour avoir une promotion il faut acheter en gros, alors je me mets avec une amie pour acheter plus pour payer moins cher. Quand je peux je vais au marché, le dimanche, pour les légumes, c'est moins cher. La viande je l'achète surtout quand ils déstockent, quand c'est à 50% parce qu'il faut la manger le jour ou le lendemain, ça me permet d'avoir de la viande, je congèle. J'ai plein de petites méthodes à côté. C'est chronophage de trouver les bons plans mais ça nous exclut pas de la vie sociale. Comme notre pouvoir d'achat n'est pas top...** » [Parent isolé 2 enfants (tous 2 de 11-14 ans)].*

Internet au cœur de la débrouille

Les nouvelles technologies de l'information sont perçues comme essentielles pour faire des économies et accéder aux bonnes affaires. Au-delà de l'accès au marché de l'occasion, pratiquement toutes les familles modestes interrogées ont mis en avant l'importance d'Internet pour se tenir au courant des « bons plans » : informations sur les animations gratuites de loisirs ou à bas coût, sur les promotions, sur la tenue de vide-greniers, par exemple.

L'enquête du CREDOC sur les conditions de vie et les aspirations confirme ce caractère stratégique de l'utilisation d'Internet pour ces familles (**graphique 2**). Le recours à Internet pour des achats est ainsi nettement plus courant pour ces ménages aux revenus modestes (55%) que pour les ménages pauvres (38%) ou ceux disposant du budget de référence (46%). Il atteint quasiment le niveau mesuré pour les ménages aisés (61% d'entre eux font des achats par Internet).

Le rôle d'Internet dans la débrouille

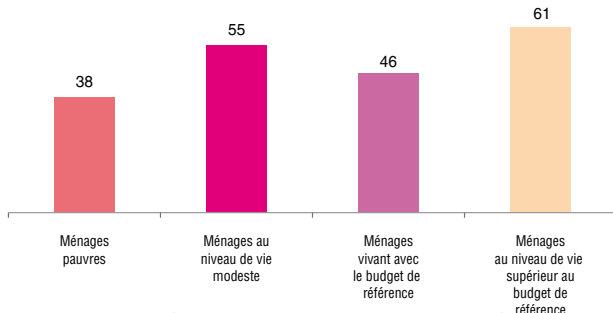
*« Le Bon Coin, Internet, les vide-greniers... Je pense que même si j'avais plus d'argent je le ferais, c'est une question d'état d'esprit. **J'achète d'occasion les choses pour les loisirs des enfants, les jeux, les livres...** (...) Pour Noël je cherche des jeux d'occasion pour pouvoir faire plaisir aux enfants, leur en offrir plus. Merci le Bon Coin et merci les groupes Facebook où les gens revendent des jeux qui sont neufs ou qui n'ont pas été beaucoup utilisés » [Couple 2 enfants (tous 2 de 3-10 ans)].*

*« Quand ma gazinière est tombée en panne, je suis allée faire des devis [pour un appareil neuf] ça coûtait une fortune. Finalement j'ai trouvé une étudiante qui m'a vendu sa gazinière 45 €. **C'est une vieille gazinière, elle a au moins 25 ans, mais ça marche. Le neuf c'est trop cher. Quand mon lave-linge m'a lâché, je pouvais pas me permettre d'en racheter un neuf, en attendant que je trouve une opportunité à 100 € j'ai lavé le linge à la main. Je pouvais pas me permettre d'aller au Lavomatic,***

ça coûte trop cher. (...) Je suis tributaire des bons plans. En attendant, si quelque chose tombe en panne, j'apprendrais plutôt à m'en passer. » [Parent isolé 2 enfants (tous 2 de 11-14 ans)].

plus, c'est horrible mais moi je peux pas [assumer les frais d'un repas d'invitation] (...) On ne reçoit pratiquement jamais parce que c'est cher, et quand on peut pas on peut pas. » [Couple 2 enfants (3-10 ans et 11-14 ans)].

Graphique 2 • Part des ménages ayant effectué des achats par Internet (livres, musique, voyages, etc.) au cours des 12 derniers mois (en %)



Lecture : 55 % des ménages aux ressources modestes ont effectué des achats sur Internet depuis un an.

Champ : ensemble des ménages pour qui le calcul du budget de référence est possible (Encadré sur les sources).

Source : Enquête « Conditions de vie et aspirations » du CREDOC, vagues 2014-2015.

... et des regrets de ne pouvoir se montrer plus solidaires

Certains ménages aux revenus modestes regrettent aussi de ne pas pouvoir faire preuve de solidarité envers les plus démunis ou les personnes souffrant de problèmes de santé, une opinion associée à l'idée de participer pleinement à la vie en société. S'exprime alors une frustration de ne pouvoir disposer de moyens suffisants pour participer aux campagnes d'appels aux dons (qui ont eu lieu en fin d'année au moment des entretiens). Une aide à des associations de solidarité se traduirait pour ces familles à un manque notable pour ces familles au budget familial déjà contraint.

« J'aimerais pouvoir donner quand c'est le Téléthon ou la collecte des Banques alimentaires, mais c'est pas que je suis égoïste mais je dois penser d'abord à ma famille. Du coup pour aider on ne peut pas trop. Et pourtant ces choses-là je trouve qu'il n'y a rien de plus important mais franchement... [Souffle]. Au moment des fêtes on est tellement sollicité. Des fois si je vois des aveugles qui passent pour des calendriers, des fois si j'ai un petit billet je leur donne. Mais c'est toujours ça qui manque après dans le budget. Et il y a tellement de gens qui sont en difficultés, qui n'ont plus de travail, il y en a tellement des pauvres gens, on en voit plein la rue, j'aimerais bien pouvoir les aider, leur donner des pièces. Mais c'est tellement difficile de se retourner » [Couple 2 enfants (3-10 ans et 11-14 ans)].

« [Participer à la société, c'est :] Pouvoir faire des dons, sans que ce soit des dons énormes, pouvoir se dire qu'on a pu donner de l'argent à des associations. Je le fais quand c'est la collecte pour les Restos du cœur, j'achète un paquet de riz, mais pour d'autres comme le téléthon on regarde et on reste plus passif. J'ai pas la marge possible. » [Couple 2 enfants (11-14 ans et 15-17 ans)].

Une participation entravée à la vie sociale ...

La participation à la société est souvent vécue comme au rabais. Si les familles valorisent leur capacité de débrouillardise, chercher les prix les moins élevés, privilégier les soldes et les achats d'occasion a son revers. Les familles aux revenus modestes considèrent que leurs contraintes budgétaires les empêchent de contribuer davantage à l'économie locale par la fréquentation de magasins et de producteurs locaux ; elles se sentent également éloignées de la vie culturelle et des loisirs, sauf par écran de télévision interposé.

Enfin, la sociabilité avec le cercle d'amis est là aussi peu encouragée pour des raisons financières : inviter chez soi une famille avec enfants peut représenter une dépense trop importante. Le repli sur la famille nucléaire est alors vécu comme une contrainte.

Une vie sociale restreinte

« Participer pleinement ? Pas vraiment. On sort pas. On est limité. On n'est pas malheureux, on s'en sort mais c'est déprimant. On s'en sort au détriment d'autres choses. Une fois comptées les dépenses obligatoires, les choses sur lesquels on peut rogner c'est les amis, les sorties, le sport... Les économies sur lesquelles on peut tirer c'est les loisirs. (...) On ne peut pas toujours rester enfermé. Socialement, c'est terrible. » [Parent isolé 2 enfants (11-14 ans et 15-17 ans)].

« C'est vrai qu'on a des amis, on aimerait les recevoir à la maison mais on ne peut pas. On se voit mais les repas, on n'en fait pas. Nos amis ont des enfants, tout de suite ça fait 4 ou 5 personnes en

Des aides souvent limitées

Les aides des proches et l'action sociale des employeurs peuvent parfois, lorsque l'opportunité se présente, compenser en partie la faiblesse des ressources en facilitant l'accès aux loisirs (financement d'activités sportives des enfants, chèques vacances, locations d'été prêtées ou à prix réduits) et en fournissant un soutien matériel au quotidien (tickets-repas pour les courses de la famille, gardes gratuites des enfants par des proches, fourniture par des amis ou parents de surplus de jardins potagers...). Toutefois, ces aides ne

représentent pas toujours des sommes importantes et plusieurs familles interrogées n'en bénéficient pas. Certains services publics sont utilisés par ces ménages modestes et leur permettent de dépenser moins, c'est le cas des personnes logées dans le secteur social, qui ont le sentiment de faire des économies par rapport à un logement équivalent dans le secteur privé. L'offre de transport en commun, quand elle est adaptée aux besoins de déplacement des ménages, réduit considérablement les dépenses par rapport à la voiture individuelle. La restauration scolaire en maternelle et primaire est accessible, avec des tarifs adaptés aux revenus des parents. Autre exemple, les équipements sportifs et de loisirs développés par les collectivités territoriales sont fréquentés par une partie des familles interviewées, qui insistent sur leur coût raisonnable. Le développement de ces services joue un rôle important pour redonner à ces ménages aux revenus modestes une marge financière, leur permettant de participer davantage à la société.

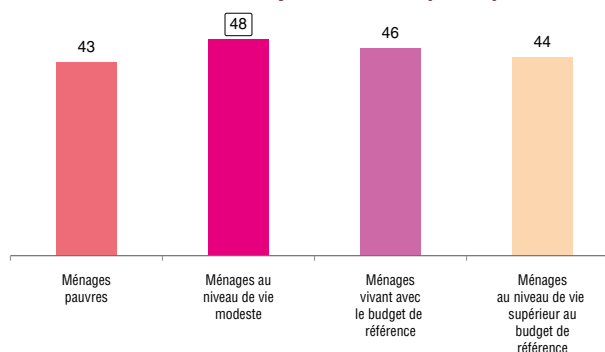
L'inquiétude face à un avenir entaché d'incertitudes

Peu de ménages modestes interrogés ont une vision positive de leur avenir. Pour la grande majorité des familles rencontrées, l'avenir est perçu comme incertain. Ces familles aux revenus modestes vivent dans une précarité potentielle en lien avec l'absence d'économies ou d'épargne. Il en résulte une réelle difficulté à se projeter dans le futur, accompagnée d'un certain rétrécissement des perspectives d'avenir pour les enfants.

Certains craignent pour leur emploi et envisagent dans les prochaines années des licenciements dans leur secteur d'activité. Quand les enfants sont en âge de suivre des études secondaires, les inquiétudes portent sur les études à venir, l'accès à des formations longues et coûteuses semblant parfois inaccessibles. Dans un autre registre, les familles monoparentales et les couples les plus âgés estiment généralement que leur niveau de vie ne leur permettra pas d'accéder à la propriété. Le renoncement aux projets d'achat de logement met en jeu à la fois le regret de ne pouvoir transmettre un patrimoine et l'inquiétude de devoir assumer un loyer au moment de la retraite, avec la baisse de revenu qu'accompagne l'arrêt de la vie active. Cette inquiétude se traduit par un pessimisme sur l'évolution future de leur pouvoir d'achat.

Selon l'enquête du CREDOC, ils sont 48 % de ménages au revenu modeste à considérer que leur niveau de vie va se dégrader dans les cinq prochaines années (**graphique 3**), soit une proportion un peu plus élevée que pour les autres catégories de ménages.

Graphique 3 • Proportion de ménages qui estiment que leur niveau de vie va se détériorer dans les cinq ans à venir (en %)



Lecture : 48 % des ménages aux ressources modestes mais non pauvres sont pessimistes sur l'évolution à venir de leur niveau de vie, soit le plus fort taux comparativement aux catégories de niveaux de vie.

Champ : ensemble des ménages pour qui le calcul du budget de référence est possible (Encadré sur les sources)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », vagues 2014-2015.

Elodie Alberola, Isa Aldeghi, et Jörg Muller (Crédoc)

Pour en savoir plus :

- Elodie ALBEROLA, Isa ALDEGHI, Jörg MULLER. Les modes de vie des ménages vivant avec moins que le budget de référence, Collection des rapports du CRÉDOC n°331, juin 2016.
- Elodie ALBEROLA, Isa ALDEGHI, Pierre CONCIALDI, Antoine MATH. Budgets de référence ONPES, CRÉDOC – IRES, juillet 2014. http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/ONPES_CREDOC_RAPPORT_FINAL.pdf
- Onpes, Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins - Pour une participation effective à la vie sociale - Rapport 2014-2015. ONPES. 2015. http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/WEB_Rapport_2014_2015.pdf
- « Rapport de l'ONPES : Les Budgets de référence, une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale », La Lettre de l'ONPES, n°1, mai 2015. <http://www.onpes.gouv.fr/la-lettre-de-l-ONPES-no1-mai-2015.html>



Responsable de la publication :
Michèle Lelièvre, secrétaire générale de l'Onpes

Secrétariat de rédaction :
Michèle Lelièvre

Mise en page :
SCEI

www.onpes.gouv.fr

ISSN : 2426-2773